

Lettre d'information trimestrielle du projet

Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale

seconde phase

Action extérieure de la Communauté Européenne : DCI-ENV/2008/152-063



DACEFI-2

Composante Gabon



Le projet DACEFI - Editorial

Le WWF-Gabon engagé pour une meilleure gestion des ressources naturelles, par Sebastiaan Verhage.



Du côté de Libreville

Signatures des premières conventions de gestion de forêts communautaires au Gabon.



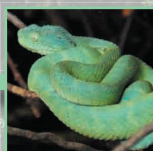
En direct du terrain, le point sur...

...la formation des agents des Eaux et Forêts, l'initiation en botanique et la construction rurale.



Projecteur sur...

...la participation des femmes dans la foresterie communautaire au Gabon.



Baromètre des forêts communautaires



Université
de Liège





Le projet DACEFI - Editorial

Le WWF-Gabon engagé pour une meilleure gestion des ressources naturelles

Le WWF Gabon, souvent au-devant de la scène pour ses actions et programmes en faveur de la conservation, s'est également investi dans des projets de développement comme DACEFI, avec l'appui de Nature+ et de la faculté de Gembloux Agro-bio Tech de l'Université de Liège. Protéger nos écosystèmes et y restreindre certaines activités d'exploitation non durable des ressources n'a de sens que si des alternatives concrètes sont proposées, et la foresterie communautaire est une des pistes qui doit être étudiée. En ce sens, nous avons soutenu ces initiatives au niveau national, mais plus généralement à l'échelle de la planète, où des projets similaires sont conduits en Amérique du Sud, en Asie et sur le continent africain.

Le WWF au Gabon focalise aujourd'hui son appui aux institutions pour la gestion des aires protégées, mais aussi concernant une gestion plus durable des industries extractives, incluant l'exploitation forestière et agricole, ainsi que l'orpaillage artisanal. Sa participation aux révisions de cadres légaux, plus particulièrement son appui au renforcement de certaines dispositions du code forestier, comme nous l'avons vu avec la création d'un arrêté portant sur la foresterie communautaire, sont autant d'actions qui contribuent à une meilleure gestion des ressources.

Agir sur le plan institutionnel tout en conservant une présence forte sur le terrain garantit un bon accompagnement des autorités locales et des communautés rurales. Aujourd'hui, près de 70 personnes travaillent pour le WWF dans près d'une dizaine de grandes villes et de nombreux villages au Gabon, formant ainsi un réseau soudé où circulent des connaissances d'une part, mais aussi et surtout un savoir-faire d'autre part.

Notre souhait pour les années à venir est de capitaliser la force de ce réseau mondial pour continuer d'accompagner le gouvernement afin de consolider et de développer les acquis importants en matière de conservation, tout en intégrant l'émergence des communautés rurales. Car elles peuvent, de par la richesse de leurs terroirs, compter significativement dans l'économie locale et nationale, mais surtout démontrer l'efficacité de systèmes de gestion durable des ressources naturelles, servant de modèle au Gabon et d'inspiration au monde entier.



*Sebastiaan Verhage
Directeur des Programmes
du WWF-Gabon, Libreville*



Du côté de Libreville

Signatures des premières conventions de gestion de forêts communautaires au Gabon

Fin octobre, le Ministre des Eaux et Forêts, M. Gabriel Tchango, a signé deux conventions définitives de gestion, ultime étape du processus d'obtention d'une forêt communautaire.

Ces conventions, signées entre l'Etat et la communauté, permettent l'utilisation de la forêt communautaire par les villageois. Elles sont donc le point de départ d'un processus nouveau pour le Gabon : la mise en œuvre des plans simples de gestion. Il revient aujourd'hui à la communauté de gérer la forêt en adéquation avec les règles qu'elle s'est fixées, et à l'administration forestière de venir en appui pour garantir la bonne exécution des travaux.

Le même jour, le Directeur Général des Forêts, M. Paul Koumba Zaou, signait trois conventions provisoires de gestion. Ces dernières sont attribuées dans l'attente de la rédaction du plan simple de gestion. Cette disposition permet aux communautés de commencer les travaux communautaires, et lui donne le temps de rédiger avec l'administration forestière un plan simple de gestion adapté aux conditions locales.

Le 29 octobre, jour de ces signatures, a fait l'objet d'une cérémonie importante à l'auditorium du Ministère des Eaux et Forêts, où plus de 130 personnes étaient réunies. Plusieurs Ministres délégués étaient également conviés, notamment ceux en charge de l'Economie, de l'Intérieur et de la Primature. Ceci reflète bien le caractère multisectoriel de la foresterie communautaire, et donne un aperçu des enjeux qui sont liés à leur création.

Un lien fort entre plusieurs corps d'état sera nécessaire pour assurer une bonne intégration des forêts communautaires dans le paysage économique et social gabonais, non seulement avec ceux précités, mais aussi avec les agents de l'agriculture, ceux des conseils départementaux, etc.



Signature des conventions de gestion par le Ministre G. Tchango

Initiation des agents de terrain à la foresterie communautaire

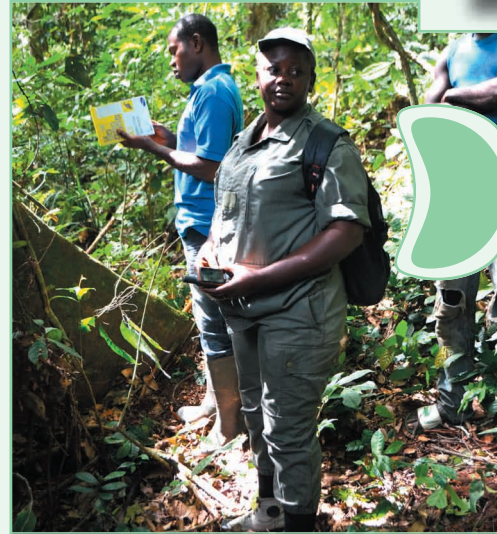
Dès lors que le cadre institutionnel est posé, et que la procédure de légalisation de forêts communautaires est connue, de nombreux dossiers de demande de création vont émerger dans le pays. Il est nécessaire, pour cette mise à l'échelle nationale du concept, de former les agents de terrain basés dans les Cantonnements et Directions Provinciales des Eaux et Forêts.

Aussi, le projet DACEFI-2 a commencé lors de ce mois de décembre des séances d'initiation à la foresterie communautaire à Lambaréné. Ces formations aux agents s'étalent sur trois jours. Il s'agit de transférer à l'administration forestière toute l'expérience du projet en matière de foresterie communautaire afin que cette dernière puisse répondre aux futures demandes et accompagner les communautés tout au long du processus.

Huit grands modules correspondant aux grandes étapes qui constituent une demande de légalisation de forêt communautaire composent la formation :

- introduction à la foresterie sociale et communautaire ;
- sensibilisation et information des communautés ;
- demande de réservation ;
- mise en place d'une association villageoise ;
- délimitation d'une forêt communautaire ;
- organisation de la réunion de concertation ;
- élaboration du plan simple de gestion ;
- perspectives de gestion d'une forêt communautaire ;
- étude de cas tirée du Cameroun.

La majorité des agents de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts du Moyen Ogooué ont suivi cette formation sur base volontaire, et se sont dit satisfaits de disposer des outils techniques et légaux pour gérer ces dossiers (les modules de formation sont accompagnés de fiches pédagogiques et de fiches techniques). Cette expérience sera renouvelée dans d'autres Cantonnements et Directions Provinciales du pays. Cependant, le temps imparti au projet ne nous permettra pas de couvrir l'intégralité du pays.



Agent des Eaux et Forêts lors d'un exercice de martelage en forêt communautaire



Séance d'information à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts de Lambaréné

Initiation à la reconnaissance des arbres et création de sentiers botaniques

La gestion de la ressource ligneuse au sein de la forêt communautaire nécessite des connaissances minimales en matière de reconnaissance d'essences. S'il est possible de trouver au sein des villages des personnes qui identifient avec précision les espèces, elles ne maîtrisent pas toujours leurs noms pilotes. De plus, il s'agit d'un savoir qui n'est pas toujours transmis, et qui est donc susceptible de disparaître dans certaines zones.

Dès lors, le projet a mis en place un programme d'initiation et/ou de renforcement en botanique afin de mettre en avant une cinquantaine d'espèces notables, qui ont un intérêt commercial et/ou une forte valeur socio-économique (usage médicinal, alimentaire, etc.).

Afin de garder une trace de cette initiation, et pour permettre aux plus novices de se perfectionner, un sentier botanique proche du village est créé, et les arbres prioritaires marqués d'une plaque métallique gravée localement. Ceci permet aux villageois de disposer d'un véritable arboretum, consultable en tout temps !



Arbre marqué sur un sentier botanique villageois.

En direct du terrain (suite)

Appui à la réalisation d'infrastructures communautaires

Le projet DACEFI appuie les communautés dans de nombreux domaines. Le transfert de compétences est axé sur les outils de gestion et de communication, ainsi que sur l'appropriation de techniques liées à l'utilisation de la ressource ligneuse. Il s'agit en premier lieu des techniques d'abattage et de sciage artisanal à l'aide de tronçonneuses. Vient



Utilisation d'une gruminette pour débiter des planches calibrées pour la construction



Construction d'un hangar de séchage de bois communautaire dans la province de l'Ogooué-Ivindo



Construction d'un dispensaire villageois dans la province de l'Ogooué-Ivindo

ensuite le renforcement de capacités dans les techniques de transformation du bois, au travers des formations à la menuiserie ou encore la construction d'habitats ruraux améliorés.

Jusqu'alors au Gabon, la majorité, voire la quasi-totalité des arbres exploités aux alentours des villages étaient vendus sous forme de grumes à des opérateurs économiques. Très rares sont les exemples de valorisation ou d'utilisation de bois au sein du village.

Malgré les efforts du Ministère des Eaux et Forêts pour promouvoir les investissements au sein des communautés, notamment avec le permis de gré à gré qui imposait la réalisation de projets d'intérêt collectif, il n'y a pas eu de retombées significatives.

Le manque de connaissance sur les techniques de valorisation des grumes joue un rôle prépondérant dans cette absence de réalisations. Bien entendu, il est souvent couplé au manque de moyens matériels et financiers. Cela dit ces difficultés peuvent être en grande partie contournées lorsque l'on fait appel à des techniques de construction simples et qui nécessitent peu d'outils.

Le projet DACEFI s'est lancé dans cette voie, et a fait appel à des spécialistes pour mettre au point (ou faire ressortir de l'oubli) des techniques simples de construction à l'aide de matériaux locaux autant que possible.

Parmi ceux-là, nous avons mis en avant l'utilisation des blocs de latérite, qui une fois taillés servent de pierres de construction. Son utilisation pour les soubassements ainsi que pour des pierres d'angle ou les murs eux-mêmes permettent de réduire notablement l'utilisation de ciment (coûteux et difficile à se procurer au village). L'utilisation de techniques d'assemblage (tenons et mortaises) ou encore de perçage (à l'aide de vilebrequins, ou même par poinçonnage) permettent également de ne pas avoir recours à l'électricité ou encore à des machines coûteuses.

A ce jour, plusieurs constructions de grande qualité (dont un dispensaire - photo ci-contre) ont pu être réalisées sans électricité et avec des budgets limités étant donné que les coûts liés au bois et à la main d'œuvre sont quasi inexistantes pour la communauté.

Ces infrastructures communautaires seront vite meublées avec les nombreux bancs, tables, armoires, etc. qui ont été récemment produits de la même manière : avec des outils simples et sans technologie sophistiquée.

Des technologies appropriées pour des constructions adaptées aux besoins des communautés villageoises.

... la participation des femmes dans la foresterie communautaire au Gabon

Les sociétés patrilocales (où la femme déménage dans le village de l'homme) du Gabon sont par définition des sociétés où la femme occupe une place secondaire dans l'organisation traditionnelle des espaces-ressources, dans la mesure où, extérieure au village, loin des lieux où elle a grandi, elle est spontanément écartée des processus décisionnels. Bien qu'elle participe activement au système de production (notamment dans l'agriculture et la collecte), et qu'elle joue un rôle prépondérant dans l'économie familiale, sa voix reste souvent inaudible dans les lieux de pouvoir coutumiers.

La foresterie communautaire, dans la mesure où elle modifie l'organisation de l'espace et des activités qu'on y mène, touche les femmes dans leurs tâches quotidiennes. Il est donc normal qu'elles soient prises en compte comme toute autre personne au village dans ce processus. Il existe là une tension entre un précepte de démocratie locale (qui voudrait que toute personne soit représentée et dispose d'une voix) et la gestion participative au sens strict (qui laisserait la communauté décider des acteurs à impliquer et qui de ce fait écarterait facilement les femmes).

Le projet DACEFI est par conséquent souvent confronté à la question de l'implication des femmes dans les activités qu'il accompagne. Une stratégie a donc été mise en place pour favoriser l'émergence des femmes tout en respectant les us et coutumes locales. Cette stratégie se décline en plusieurs points. D'une part, dans les réunions où leur présence est encouragée; d'autre part au sein des associations de gestion des FC (où les postes de trésorerie et de secrétaire sont souvent dévolus aux femmes); ensuite au cours des formations (où les femmes sont encouragées à goûter aux métiers autrefois réservés aux hommes tels que la menuiserie ou le sciage); enfin dans les activités proprement dites (bananeraies collectives, collectes groupées de PFNL, etc.). Pour certaines formations spécifiques, ce sont en outre des femmes qui parlent aux femmes, des femmes qui animent les séances techniques et pratiques.

De par leur implication plus régulière à des postes plus importants, les femmes prennent ainsi petit à petit la place qui leur est due et expriment leur point de vue, indispensable pour une utilisation plus rationnelle de la forêt. Avec à la clé, pour l'avenir, une gestion plus efficace du patrimoine commun.



Participation de femmes lors d'un atelier de formation en menuiserie rurale

Les forêts communautaires, c'est aussi une histoire de femmes !

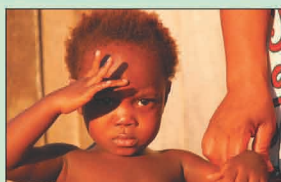
Une forêt communautaire est un espace géré par l'ensemble du village, au travers d'une association villageoise. Cette gestion doit impliquer toute la communauté et toutes les générations. Les décisions doivent être prises en concertation avec tous les acteurs du village, afin que les bénéfices de la forêt profitent à tous. A chacun sa spécialité et sa contribution pour le développement de tout le village !



LES FEMMES CONNAISSENT TRÈS BIEN LA FORÊT. ELLES SONT EXPERTES POUR LA COLLECTE DE FRUITS SAUVAGES, DE PLANTES OU ENCORE DE CHAMPIGNONS.



UNE FORÊT COMMUNAUTAIRE, CE N'EST PAS QUE L'EXPLOITATION DU BOIS, C'EST AUSSI LA VALORISATION DE SES PRODUITS, LA MISE EN PLACE DE CHAMPS COMMUNAUTAIRES, DE COMMERCES, ETC.



Poster réalisé dans le cadre du projet "Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale", phase 2, qui œuvre pour une meilleure gestion des ressources naturelles par et pour les populations rurales au Gabon et au Cameroun dans le cadre de la foresterie communautaire.

Auteurs : Moustier Q., Bakiré S., Morin A., Angone R., Federspiel M., Dixon J., Vermeulen, C., 2013

Conception et photographies : Moustier Q.

Logos: Université de Liège, DACEFI-2, FAO, WWF, UE

Support pour la promotion de l'implication des femmes dans la foresterie communautaire poster disponible à l'adresse suivante : <http://www.omnispace.fr/dacefi2>

Baromètre des forêts communautaires appuyées par le projet

Le baromètre des futures forêts communautaires du Gabon schématise l'état d'avancement des communautés villageoises désireuses d'entrer dans un processus de légalisation de leur forêt communautaire (FC). Ces indicateurs reprennent les étapes importantes de ce processus. Ils ne sont pas exhaustifs ; de nombreuses activités annexes sont également entreprises dans les villages.



Communautés partenaires :

| | dynamique communautaire | association villageoise | délimitation de la FC | plan simple de gestion | légalisation & utilisation |
|------------------|-------------------------|-------------------------|---|------------------------|----------------------------|
| Ebyeng-Edzua | | | | | |
| Massaha | | | | | |
| Nzé Vatican | | | | | |
| Hendjé | | | | | |
| Ekorédo | | | | | |
| Engongom | | | | | |
| Ebe-Messe-Mélane | | | <i>pas de forêt communautaire envisagée</i> | | |
| Menguengne | | | <i>pas de forêt communautaire envisagée</i> | | |
| La Scierie | | | | | |
| Zolendé | | | | | |
| Ebel Abanga | | | <i>pas de forêt communautaire envisagée</i> | | |

= évolution |
 absence |
 en cours / partielle |
 effective |
 à revoir, non valide

Quelques chiffres clés :

| | | | | | |
|---|-----------|--|---------------|--|--------------|
| Nombre de villages engagés dans la légalisation de leur forêt communautaire | 6 | Nombre de plants produits à ce jour | 10 050 | Nombre de villageois formés | 470 |
| Nombre de villages appuyés en agroforesterie | 14 | Nombre de formations techniques dispensées | 43 | Nombre de villageois touchés par le projet | 1 850 |



Fruits de Ficus

Contacts :

Coordination du projet
 Contacter Quentin Meunier – DACEFI-2, s/c WWF CARPO, Libreville (meunierquentin@hotmail.com)
 Antennes techniques au Gabon (Makokou et Ndjolé)
 Contacter Sylvie Boldrini – DACEFI-2, s/c WWF CARPO, Makokou (boldrinisylvie@gmail.com)
 Equipe technique à Gembloux (Belgique)
 Contacter Michèle Federspiel (ASBL Nature+) et Cédric Vermeulen (Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech.) (m.federspiel@natureplus.be et cvermeulen@ulg.ac.be)

Sites Internet :

DACEFI-2 : wwf.panda.org/dacefi2 et <https://www.omnispace.fr/dacefi2/>
 Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech : www.fsagx.ac.be/gf
 ASBL Nature+ : www.natureplus.be
 WWF : www.panda.org

Auteurs de ce numéro : Meunier Q., Mezui Mba C., Boldrini S., Vermeulen C., 2013.
 Conception et photographies : Meunier Q., Moumbogou C.

